

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N – Délégation PICARDIE – Direction – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/PIC/DIR Délégation Picardie (BEAUVAIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LINKE, Florian - 03.44.11.49.01 florian.linke@aviation-civile.gouv.fr MIARA, Pascal - 03 44 11 49 11 pascal.miara@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " PN /LIC-PN" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	DIDIER, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/N – Délégation PICARDIE – Direction – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE

Sous l'autorité du délégué régional de Picardie :

- Supervise et assure la gestion des titres aéronautiques des navigants non professionnels et professionnels de l'aéronautique civile (vérification/délivrance/prorogation/renouvellement).
- suit et diffuse la réglementation relative au domaine PN.
- Participe à l'organisation et à la surveillance des examens théoriques privés et professionnels et à la gestion des examinateurs (FE).
- Accueille et reçoit du public (pilotes privés et professionnels).
- Peut participer, en tant que de besoin, au suivi des organismes de formation et à ce titre peut organiser et réaliser des audits en liens et avec l'appui des services de la DSAC-N et de la DSAC-EC et procéder au suivi des plans d'actions correctives de ces organismes.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Réglementation relative aux PN
- Techniques d'inspection et d'audit
- Anglais lu et écrit
- Expérience du pilotage appréciée
- Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation

Savoir-faire :

- Capacité de dialogue avec de multiples correspondants
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Faire preuve de qualités relationnelles et d'écoute
- Sens de l'organisation et de la méthode
- Savoir rédiger des rapports

RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE – Subdivision Contrôle – Bâle Mulhouse – ASSISTANT DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/NE LFSB/CA/CTRL Bâle Mulhouse - Subdivision contrôle (ST LOUIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFSB/CA/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CAILLIEAUDEAUX, Gilles - 03 89 90 78 42 gilles.caillieaudeaux@aviation-civile.gouv.fr SAVOLDI, Véronique - 03 89 90 78 48 veronique.savoldi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HIRTZ, Michèle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/NE – Subdivision Contrôle – Bâle Mulhouse – ASSISTANT DE SUBDIVISION

- * Assiste le chef de subdivision dans l'ensemble de ses tâches et assure son intérim
- * Participe à la rédaction et au suivi des LOA et protocoles. Assure la mise à jour sur Géode
- * Assure la liaison avec la Division Technique en coordination avec le chef de subdivision et le chef de division (MISO, MTN opérationnelle, validation des paramètres IRMA...)
- * Assure la liaison avec la Tour
- * Assure la liaison avec la subdivision études (GSSE, travaux de plate-forme)
- * Participe aux études et dossiers de sécurité
- * Participe aux groupes de travail, groupes utilisateurs et groupes de spécifications nationaux
- * Participe à la rédaction des briefings quotidiens à l'attention de la Tour et au suivi des dossiers SUA (exercices militaires, parachutages, vols photos, manifestations aériennes)
- * Rédige et diffuse un bulletin de liaison
- * Participe à l'organisation des GT (suivi, sécurité)
- * Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

Profil - Qualification :

Technique de base :

- Connaître l'environnement de la subdivision (organigramme centre, DSNA, DGAC, services et partenaires extérieurs)
- Connaître le domaine technique et réglementaire de son domaine
- Savoir utiliser les outils nécessaires à son domaine (bureautique, applications nationales ou locales)
- Compétence en matière de technique de gestion de projet
- Communiquer efficacement à l'écrit comme à l'oral
- Bonne connaissance de la langue anglaise
- Habilitation si nécessaire pour le poste

Qualités requises :

- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique, accepter un arbitrage
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Etre dynamique et adaptable
- Etre clair et concis même sur les sujets complexes

Formation d'intégration :

Le candidat retenu sera aidé dans ses tâches par un plan de formation spécifique prenant en compte son expérience et visant l'acquisition et le développement de ses compétences. Ce plan sera déterminé suite à la CAP en vue de la prise de poste.

La formation continue doit prendre en compte les besoins liés à l'approfondissement progressif des connaissances sur une base qui offre de l'ordre d'un stage tous les deux ans. Cette formation inclura particulièrement :

- * Formation commune en vue d'homogénéiser les pratiques de management
- * Stage sur la culture générale administrative et économique, ainsi qu'une formation de type relationnelle, principe de fonctionnement collectif
- * Formation en vue d'améliorer le niveau d'anglais
- * Préparation à de futures fonctions

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE – Subdivision Études Environnement – Bâle Mulhouse – ASSISTANT DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/NE LFSB/CA/ETUD Bale Mulhouse - Subdivision études environnement QS (ST LOUIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFSB/CA/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CAILLIEAUDEAUX, Gilles - 03 89 90 78 42 gilles.caillieaudeaux@aviation-civile.gouv.fr HELLER, Guy - 03 89 90 26 49 guy.heller@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PREVOT, Didier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/NE – Subdivision Études Environnement – Bâle Mulhouse – ASSISTANT DE SUBDIVISION

- * Est responsable de l'activité QS/CA de l'organisme et à ce titre anime fonctionnellement le travail des agents participant à cette activité
- * Détecte toutes les insuffisances, dysfonctionnements et/ou dérives ayant un impact sur la sécurité et la qualité du service rendu
- * Propose au chef de service toute mesure à éviter l'occurrence et/ou le renouvellement d'évènements
- * Assure l'analyse, l'étude et le traitement des évènements
- * Assure le recueil et le traitement des évènements sécurité opérationnels en s'appuyant sur les subdivisions compétentes
- * Assure la mise à jour et le suivi des actions préventives et des recommandations, participe à la mise en place des mesures édictées au niveau local, régional ou national
- * Est responsable de la gestion et de l'archivage des enregistrements sécurité, à ce titre, s'assure de la mise à jour de la base de données INCA (évènements et mesures)
- * Renseigne les indicateurs sécurité pertinents dans son domaine
- * Il assure la réalisation des bilans et publications
- * Il gère le processus de retour d'expérience pour les évènements les plus significatifs
- * Il participe aux revues de sécurité de l'organisme
- * Il participe à la coordination sécurité
- * Il prépare, anime et assure le secrétariat des CLS/CA, de la commission mixte, du CPS
- * Il participe au suivi sécurité

Profil - Qualification :

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement :

- * Renseigne les indicateurs sécurité pertinents dans son domaine
- * Il assure la réalisation des bilans et publications
- * Il gère le processus de retour d'expérience pour les évènements les plus significatifs
- * Il participe aux revues de sécurité de l'organisme
- * Il participe à la coordination sécurité
- * Il prépare, anime et assure le secrétariat des CLS/CA, de la commission mixte, du CPS
- * Il participe au suivi sécurité
- * Il participe à la mise en oeuvre des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- * Est l'interlocuteur privilégié de la DO-QS pour la coordination CA-TE en matière de sécurité e qualité de service
- * Assure la promotion de la qualité de service
- * Participe aux groupes de travail locaux et/ou nationaux relatifs aux démarches qualité et sécurité
- * Participe à la formation initiale et continue en matière de QS"

Compétences :

- Connaître l'environnement de la subdivision (organigramme centre, DSNA, DGAC, services et partenaires extérieurs)
- Connaître le domaine technique et réglementaire de son domaine
- Savoir utiliser les outils nécessaires à son domaine (bureautique, applications nationales ou locales)
- Compétence en matière de technique de gestion de projet
- Communiquer efficacement à l'écrit comme à l'oral
- Habilitation si nécessaire pour le poste

Qualités requises :

- Bonne connaissance de la langue anglaise
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique, accepter un arbitrage
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Etre dynamique et adaptable
- Etre clair et concis même sur les sujets complexes

Formation d'intégration :

Le candidat retenu sera aidé dans ses tâches par un plan de formation spécifique prenant en compte son expérience et visant l'acquisition et le développement de ses compétences. Ce plan sera déterminé suite à la CAP en vue de la prise de poste.

La formation continue doit prendre en compte les besoins liés à l'approfondissement progressif des connaissances sur une base qui offre de l'ordre d'un stage tous les deux ans. Cette formation inclura particulièrement :

- * Formation commune en vue d'homogénéiser les pratiques de management
- * Stage sur la culture générale administrative et économique, ainsi qu'une formation de type relationnelle, principe de fonctionnement collectif
- * Formation en vue d'améliorer le niveau d'anglais
- * Préparation à de futures fonctions

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SO – SR/ANA – Subdivision Aéroports – INSPECTEUR DE SURVEILLANCE
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARTY, Alain - 05.57.92.83.81 alain.marty@aviation-civile.gouv.fr GARNIER, Bruno - 05.57.92.83.79 bruno.garnier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "CHEA/TAC" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	BAILE, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

DSAC/SO – SR/ANA – Suvdivision Aéroports – INSPECTEUR DE SURVEILLANCE

- contrôle les conditions d'homologation et procédures d'exploitation des aérodromes (CHEA/TAC) et en assure le suivi
- participe à la surveillance continue des aérodromes
- propose la délivrance des décisions d'homologation
- participe au suivi de la certification aéroportuaire
- participe à la réalisation du programme de surveillance continue et contrôle son application
- participe au suivi de la notification et de l'analyse des événements et incidents disponibles dans la base de donnée ECCAIRS (PSE)
- enregistre les données PPO dans SIGNAL pour ce qui le concerne
- participe aux missions relatives à l'information aéronautique
- participe aux enquêtes techniques préalables à la création des aérodromes et des plate-formes privées (destinées aux avions, hélicoptères et ULM)
- participe au processus qualité dans le domaine de la sécurité aéroportuaire
- donne les avis liés à l'implantation d'obstacles, éoliennes et de panneaux photovoltaïques
- effectue et analyse les relevés d'obstacles
- assure les permanences d'Enquêteur de Première Information (EPI)
- ce poste pourra évoluer vers d'autres qualifications de surveillance du domaine aéroportuaire dont la fonction d'auditeur de certification aéroportuaire

Profil - Qualification :

- * Réglementation aéroportuaire
Connaître la réglementation en matière d'homologation et de certification
Connaître le référentiel OACI
- * Infrastructures et équipements
Connaître les infrastructures aéroportuaires

Compétences Générales

- * Expression écrite & orale
Savoir rédiger, capacité à rédiger un rapport
Savoir exposer avec aisance
- * Management de projet
Savoir suivre un projet

Aptitudes professionnelles :

- Faire preuve d'organisation personnelle et d'autonomie
Avoir le sens du contact avec l'extérieur
Disponibilité pour des missions et aptitude à travailler en équipe
Faire preuve de qualité d'écoute et de propositions

EXPERIENCE : Connaissance des caractéristiques des aérodromes et de la navigation aérienne

STAGES : TAC/CHEA, session nationale de surveillance aéroportuaire

REGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE

Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE – Délégation Côte d'Azur – Division Aviation Générale – CHEF DE DIVISION
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DEL/CAZ/AG Délég. Côte d'Azur - Division aviation générale (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DEL/CAZ/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PEZZETTA, Patrick - 04 93 17 23 00 patrick.pezzetta@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

DSAC/SE – Délégation Côte d'Azur – Division Aviation Générale – CHEF DE DIVISION

Le Chef de Division Aviation Générale :

- Encadre une équipe chargée de répondre aux besoins des usagers de l'aviation générale, aux sociétés de travail aérien et de transport aérien par hélicoptère
- Contribue au plan local à la mise en oeuvre de la politique de la DGAC en matière d'aviation générale.
- Coordonne le traitement des dossiers de la division :
- Surveillance des sociétés de travail aérien (y compris drones)
- Surveillance, contrôle, homologation des organismes de formation (OD, ATO)
- Organisation des examens théoriques
- Manifestations aériennes, dérogations de survol, opérations de travail aérien, parachutages, opérations diverses
- Avis techniques relatifs aux plate-formes particulières
- Contribue à des dossiers particuliers (GPM, grands évènements, dispositif hélicoptères de Saint Tropez,..)
- Représente la DSAC/SE auprès des collectivités, préfetures, usagers,....
- Assiste le délégué dans son domaine de compétence (dont intérim,..)

Profil - Qualification :

- Connaissance du référentiel réglementaire du domaine
- Maitrise de l'organisation du domaine aviation générale et travail aérien et notamment de ses multiples usagers
- Capacité d'animation d'une équipe pour coordonner son action au sein de la délégation, en relation avec le siège
- Aptitude rédactionnelle
- Capacité d'écoute, d'adaptation et de savoir rendre compte
- Conduite et animation de réunions
- Aptitude à la communication et au dialogue

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE automne 2015

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S – Aéroport de LIMOGES – Circulation Aérienne – SPÉCIALISTE EXPLOITATION
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFBL/CA Limoges Bellegarde - Circulation aérienne (LIMOGES)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFBL/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FABRE, Michel - 05 55 48 40 35 michel.fabre@aviation-civile.gouv.fr GROSSI, Philippe - 05 67 22 92 22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/10/15

Date limite de modification des candidatures : 30/10/15

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/SUD - AÉRODROME DE LIMOGES BELLEGARDE - CIRCULATION AÉRIENNE - SPÉCIALISTE EXPLOITATION

Assiste le chef CA et son adjoint dans le traitement des dossiers relatifs à la CA et à la qualité de service.

Assiste la maintenance locale SNA-Sud - Limoges

Génériques

- Suit les dossiers concernant une partie du domaine attribué à la CA
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles.
- Assure les interfaces avec les subdivisions des services « exploitation », « technique » et « administratif » du SNA
- Assiste son supérieur hiérarchique,
- Assiste les IESEA pour les tâches qui ne nécessitent pas d'autorisation d'exercice IESEA

Spécifiques

- Assure le suivi statistique des mouvements du centre de contrôle d'approche de Limoges
- Participe à l'élaboration et au suivi des consignes d'exploitation
- Participe à l'élaboration et au suivi des lettres d'accord
- Participe à la mise à jour du manuel d'exploitation de Limoges
- Propose des avis CA sur les activités particulières
- Assure, dans son domaine de compétence, les relations avec les organisations participant au fonctionnement de l'aérodrome, notamment l'exploitant d'aérodrome
- Assure la gestion et le suivi de la documentation aéronautique temporaire (NOTAM, ...)
- Participe à la maintenance et à la mise à jour de la bureautique (support de 1er niveau)
- Assiste les IESEA pour tout ce qui ne nécessite pas une autorisation d'exercice : ouverture de chantier, accompagnement des intervenants extérieurs, conduite de véhicule en piste pour mesures, ...
- Assure le suivi de la climatisation pour ce qui ne nécessite pas d'autorisation d'exercice IESEA

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités.
Sécurité - qualité - sûreté - environnement
- S'assure, sous l'égide du chef CA, que la politique sécurité / qualité est mise en oeuvre.

Plus particulièrement :

- Assure le recueil, le traitement et la traçabilité des événements sécurité
- Gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents
- Peut participer aux revues de sécurité/qualité
- Peut participer à la coordination sécurité
- Prépare en coordination avec l'adjoint du chef de la circulation aérienne les CLS et les CLM
- Peut participer en coordination avec le Chef CA ou son Adjoint, à l'animation du suivi sécurité/qualité et fournit les éléments nécessaires à son fonctionnement
- Coordonne les activités dans ce domaine et assure un appui technique.

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne et la documentation aéronautique
- Connaître les partenaires institutionnels du SNA et de la DSAC
- Savoir appliquer la réglementation
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- Aisance avec la langue anglaise

Qualités requises :

- Capacité d'écoute
- Rigueur
- Bon sens du relationnel

FORMATION D'INTEGRATION :

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation.

RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :

Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".

Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).